



MERCI de planifier un don !

L'éducation, un bel héritage à léguer aux enfants des Îles-de-la-Madeleine

Faites un don qui vous ressemble

Le don par testament permet de prévoir un don à la hauteur de vos moyens et selon vos volontés. Ce type de don n'est pas uniquement réservé aux personnes fortunées, il est accessible à tous. Un don par testament ou le don d'une assurance-vie sont des gestes de générosité qui permettent de s'assurer, de son vivant, d'appuyer une cause chère à son cœur pour toujours. Que ce soit en identifiant un montant précis ou un pourcentage de votre patrimoine, votre geste sera une source d'inspiration et de fierté pour vos proches.

Depuis 1998, la Fondation Madeli-Aide accompagne les jeunes Madelinots dans leurs parcours de réussite scolaire. Planifier un don à cette fondation, c'est poser un geste significatif pour assurer à long terme un soutien à la promotion des études pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes des Îles-de-la-Madeleine.

Un don planifié à la Fondation Madeli-Aide vous permet de contribuer à la mission par le financement des deux programmes :

- bourses pour les jeunes dont la plupart doivent quitter l'archipel pour poursuivre leurs études;
- projets pour encourager la réussite et la persévérance scolaires des élèves des écoles des Îles-de-la-Madeleine.

Votre don planifié peut aussi être dirigé vers le fonds de capital perpétuel et ainsi contribuer à la pérennité de la Fondation

Pour vous dire MERCI

Suite à votre engagement, votre nom sera inscrit sur le tableau des personnes ayant informé la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation qu'ils avaient planifié un don en sa faveur. Ce tableau sera diffusé sur le site web et dans le rapport annuel. Si vous préférez ne pas figurer sur cette liste, nous respecterons évidemment votre volonté.

Suite au versement du don, la Fondation souhaitera exprimer sa gratitude en proposant les éléments suivants :

Don entre 2 000 \$ et 9 999 \$

Remerciements et reçu officiel à des fins fiscales émis à votre succession.

Votre nom sera inscrit sur le tableau des donateurs (site web et rapport annuel).

Dans l'année du don, diffusion des noms des nouveaux donateurs sur les médias sociaux de la Fondation.

Don entre 10 000 \$ et 24 999 \$, en plus des éléments ci-haut mentionné

Invitation à publier un témoignage sur le site web de la Fondation, afin de souligner l'engagement pour la cause (avec photo).

Mention du don successoral lors de la cérémonie annuelle de remise de bourses aux Îles.

Note : Pour des dons plus élevés, d'autres éléments de reconnaissance sont à déterminer avec le donateur.

Lorsque vous ferez une démarche auprès de votre notaire ou de votre compagnie d'assurance, svp assurez-vous d'inclure la dénomination officielle de l'organisme : FONDATION MADELI-AIDE, numéro d'enregistrement 889592135 RR0001.

Votre engagement est précieux et contribue à un bel avenir pour les générations futures des Îles-de-la-Madeleine, MERCI !

L'équipe de la Fondation Madeli-Aide pour l'éducation